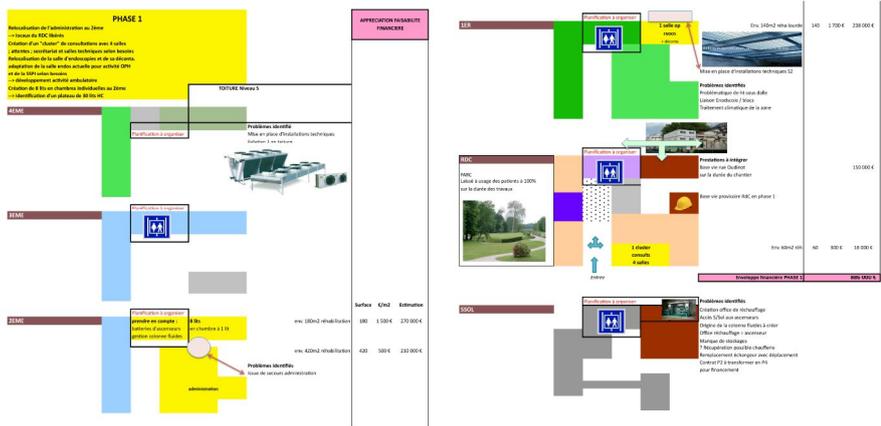
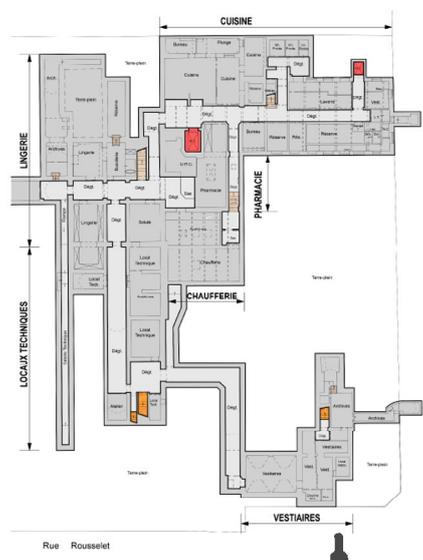
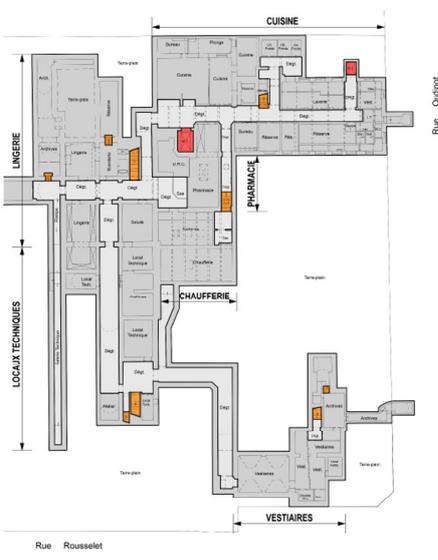


# RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA CLINIQUE SAINT-JEAN DE DIEU PHASE 1



Niveau R-1 - Existant

Niveau R-1 - Projet



## Opération

Les travaux de la phase 1 consistent en :

Création d'un bloc opératoire de deux salles dédié à l'ophtalmologie avec ses locaux annexes et installations techniques dédiées, d'une attente ambulatoire, d'une extension de l'hospitalisation et de la refonte du service administratif.

Les travaux de la phase 1 s'inscrivent dans un programme de restructuration de l'établissement programmé sur 3 ans et impactant les 6000 m² bâtis, l'établissement est classé type U 3ème catégorie (effectif à terme 534 personnes)

**Maitre d'ouvrage**  
CLINIQUE SAINT JEAN DE DIEU

**Architecte**  
JANIAUD

**Bureau d'études**  
CRII PARIS : MAITRE D'OEUVRE / HQE / FLUIDES ECONOMISTE / STRUCTURE / OPC

**Surface**  
6 000 m²

**Coût des travaux**  
8 100 K €

**Catégorie**  
CLINIQUE

**Description détaillée**



## **Création de locaux techniques destinés au traitement des blocs opératoires :**

Ces locaux sont créés en extérieurs en enterrés avec liaisons aux sous-sols existants, ils sont destinés essentiellement à recevoir les installations de traitement d'air et de production de froid.

Réalisation des ouvrages de gros-œuvre et maçonnerie pour création des passages fluides dans l'existant (ouverture des façades, création de trémies, passerelle extérieure de liaison,...)

## **CVC :**

Installations de traitement d'air du bloc opératoire. Adaptations de la sous-station CPCU pour les nouveaux besoins. Création des réseaux primaires eau glacée / eau chaude dimensionnées pour traitement à terme du niveau ambulatoire (phase 2 : 3 blocs, réveil et locaux annexes). Climatisation des chambres de l'extension hospitalisation et de la zone d'attente ambulatoire.

Extension et modification des installations de désenfumage existantes dans la zone impactée par la phase 1. Ensemble des travaux de plomberie rattachés à la restructuration des locaux.

## **Electricité courants forts et faibles :**

### **Les travaux « courants forts » concernent :**

- La création des armoires divisionnaires « courant Normal / Courant secouru / courant ondulé ».
- L'installation des coffrets électriques spécifiques
- Les installations force et lumière, y compris luminaires.
- Les gaines têtes de lit (hors fourniture à charge lot fluides médicaux)
- Les armoires d'énergie
- Les petits appareillages tels que prises de courants, commandes des allumages...
- Les installations d'éclairage de sécurité par blocs autonomes
- Les alimentations des installations « CVC »
- Les alimentations électriques nécessaires aux équipements médicaux

### **Les travaux « courants faibles » concernent :**

- L'alarme et la détection incendie ainsi que les asservissements (refonte des installations existante obsolètes et migration sur nouveau système, comprenant SDI, CMSI, détecteurs, déclencheurs, indicateurs d'action, diffuseurs sonore, câblage...)
- Le réseau d'appels malades
- Le réseau VDI (rocades cuivre et fibres pour nouveaux besoins et locaux déportés, équipement à neuf des surfaces restructurées de l'administration + nouveaux besoins dans les zones restructurées / nombre de points phase 1 150)
- Le réseau pour la téléphonie (autocommutateur et combinés téléphoniques non prévus)
- Le réseau d'interphonie
- Le réseau de distribution télévision
- Le réseau de distribution de l'heure

## **Fluides médicaux :**

Isolement des réseaux devant être supprimés, modifiés et/ou prolongés, y compris dégazage,

Dépose des canalisations et équipements non réutilisées,

Création des réseaux pour nouveaux besoins : La distribution des gaz, les alarmes réseaux, les prises médicales normalisées, les attentes sur détrompeurs et les prises rapides, les équipements divers types coffrets, goulottes, gaines coupe-feu, fourreaux, etc...

L'aération des gaines de cheminement des canalisations d'O<sub>2</sub> suivant localisation,

La fourniture et pose des gaines devant assurer la distribution des fluides,

Pour le bloc opératoire d'ophtalmologie : oxygène / protoxyde d'azote / air médical comprimé 3,5bars / air instrument comprimé 7bars / vide pour l'aspiration

Pour salle de préparation et chambres : oxygène / vide pour l'aspiration



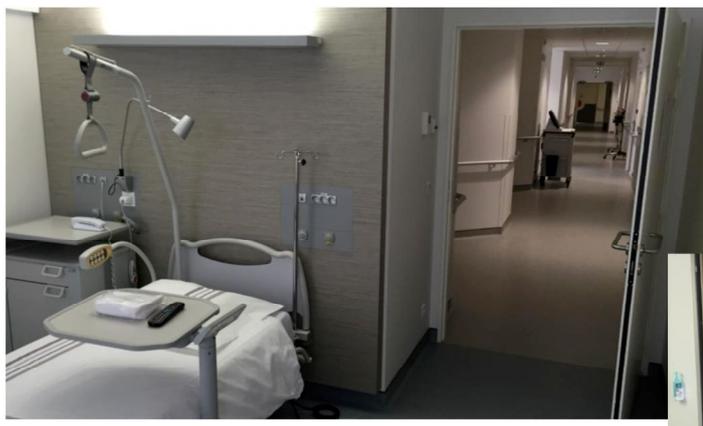
# Avril 2015 - CREATION 8 LITS d'HC au 2eme étage



8 lits

Création de 8 lits d'HC au 2eme étage → 1 grand service de 31 lits par transfert et regroupement du service d'HC du RDC

2<sup>ème</sup> étage



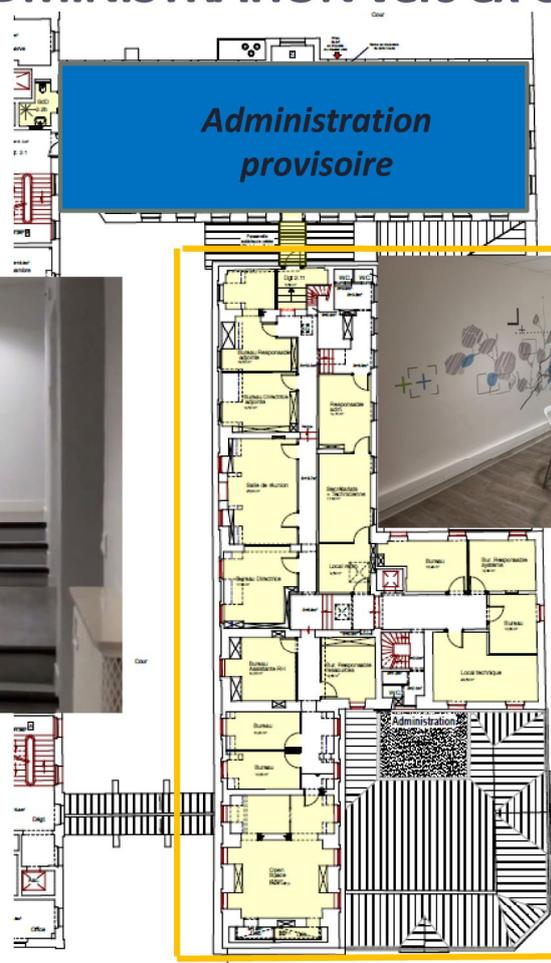
21 lits

RDC



# Juillet 2015 TRANSFERT ADMINISTRATION vers ex CURIE

2<sup>ème</sup> étage

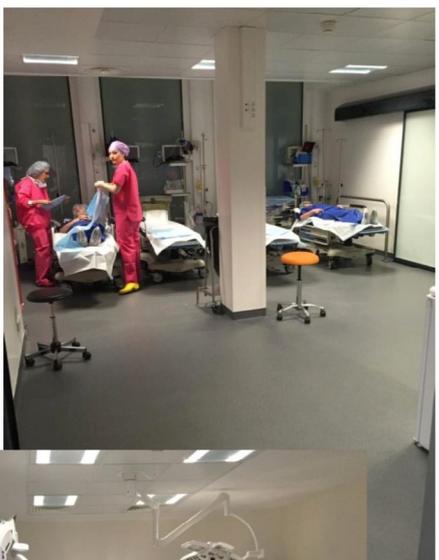


Administration provisoire



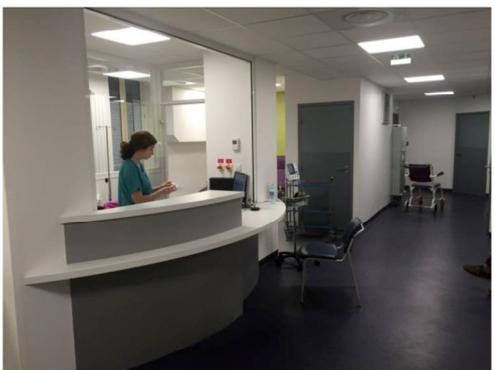
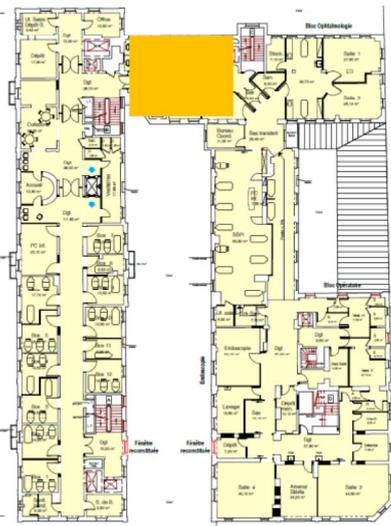
# Novembre 2015- CREATION 2 SALLES OPHTALMO AMBULATOIRE

1<sup>er</sup> étage



# Janvier 2016 - CREATION FAST-TRACK – 7 fauteuils ophtalmo

1<sup>er</sup> étage



Circuit « court » en ambulatoire dédié aux interventions de la cataracte

